



HAL
open science

Curtilum, cellula et “ nature de lieu ”, marqueurs d’habitat

Marie-José Gasse-Grandjean

► To cite this version:

Marie-José Gasse-Grandjean. Curtilum, cellula et “ nature de lieu ”, marqueurs d’habitat. La genèse du village Archéologie de l’habitat groupé du haut Moyen Âge (Ve-XIIe siècles) dans le Centre-Est de la France actuelle, actes de la journée d’études “Fabrique du paysage”, Antoine Guicheteau, Vincent Marchaisseau et Amélie Quiquerez (dir.), Nov 2019, Dijon, France. <https://books.openedition.org/artehis/25690>, <10.4000/books.artehis.24915>. <halshs-03697688>

HAL Id: halshs-03697688

<https://shs.hal.science/halshs-03697688v1>

Submitted on 7 Apr 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Sous la direction de Antoine Guicheteau, Vincent Marchaisseau et Amélie Quiquerez

La genèse du village Archéologie de l'habitat groupé du haut Moyen Âge (V^e-XII^e siècles) dans le Centre-Est de la France actuelle

Curtilum, cellula et « nature de lieu », marqueurs d'habitat

Marie-José Gasse-Grandjean

Éditeur : ARTEHIS Éditions
Lieu d'édition : Dijon
Publication sur OpenEdition Books : 8 décembre 2021
Collection : Monographies et Actes de colloques
ISBN numérique : 978-2-9580726-2-9



<https://books.openedition.org>

RÉFÉRENCE NUMÉRIQUE

Gasse-Grandjean, Marie-José. « Curtilum, cellula et « nature de lieu », marqueurs d'habitat ». *La genèse du village*, édité par Antoine Guicheteau et al., ARTEHIS Éditions, 2021, <https://doi.org/10.4000/books.artehis.25690>.

Ce document a été généré automatiquement le 19 octobre 2024.

Le format PDF est diffusé sous Licence OpenEdition Books sauf mention contraire.

Curtilum, cellula et « nature de lieu » », marqueurs d'habitat

Marie-José Gasse-Grandjean

- 1 Je ne suis pas archéologue, ma spécialité étant l'analyse des textes médiévaux et des chartes principalement. Ce type de documents juridiques m'a permis d'approcher une histoire discrète, l'histoire rurale, en alliant deux démarches complémentaires. D'une part, je mène des enquêtes sur le vocabulaire de cette histoire rurale en questionnant des contextes variés comme ceux de *bannus*, *curtilum* ou *cellula*. D'autre part j'analyse et édite certains types particuliers de documents de cette histoire rurale, comme les obituaires, cartulaires, pancartes ou charte-inscription. Enfin plus récemment, dans le cadre du projet Dictionnaire topographique de la France, j'ai mené une enquête sur la typologie des lieux. Ces différentes approches aident à multiplier les angles de vue et les échelles.
- 2 Dans le cadre de la journée autour de la genèse du village, j'ai proposé de faire part des conclusions de trois enquêtes récentes¹, autour des notions de *curtilum*, *cellula* et de nature de lieu, relativement à l'habitat. La notion de réseau, mise en avant dans l'annonce de cette journée, est en arrière-plan de ces trois enquêtes.

1. *Curtilum*

- 3 Je commencerai par *curtilum* ou curtil ; j'utiliserai cette forme, curtil, plutôt que courtil, trop perçu comme un terme désuet et poétique. Curtil est un diminutif de *curtis*, qui désigne une cour ou un espace entouré de bâtiments ou de murs, et il est souvent lié à un nom de personne. Mais ce n'est pas ce qui a retenu mon attention au départ. Je m'y suis intéressée premièrement parce que j'avais été surprise de le rencontrer de façon beaucoup plus récurrente et documentée dans les chartes médiévales bourguignonnes qu'ailleurs, comme si ce terme diminutif y menait une vie propre. Je me suis tournée vers la bibliographie et j'ai vite compris qu'aucune étude n'avait été réalisée sur le sujet. Du côté des dictionnaires et des lexiques, ce ne fut pas plus simple car le terme est multiforme, tantôt substantif, tantôt adjectif, masculin, féminin ou neutre, avec de

multiples orthographes ; j'ai relevé 34 formes dans le seul corpus des chartes bourguignonnes. Les dictionnaires multiplient tellement les entrées et exemples pour ce terme qu'il fut impossible de proposer une définition simple quand nous avons mis au point le *Lexique Latin-Français. Antiquité et Moyen Âge* (Picard, 2006) ; nous avons opté pour la définition suivante, qui n'a satisfait personne : « curtile, is, n. : courtil, espace clôturé, tenure, emplacement urbain, domaine ». L'approche du terme est compliquée parce que nous nous situons à l'échelle de la parcelle, à l'échelle d'une très petite unité agraire personnelle, subjective. Celle-ci se trouvait aussi en concurrence avec de nombreuses autres appellations comme *colonica, mansus, casa*, qui désignaient parfois la même réalité. L'analyse textuelle de 2 200 occurrences bourguignonnes a permis d'aboutir à plusieurs caractéristiques principales.

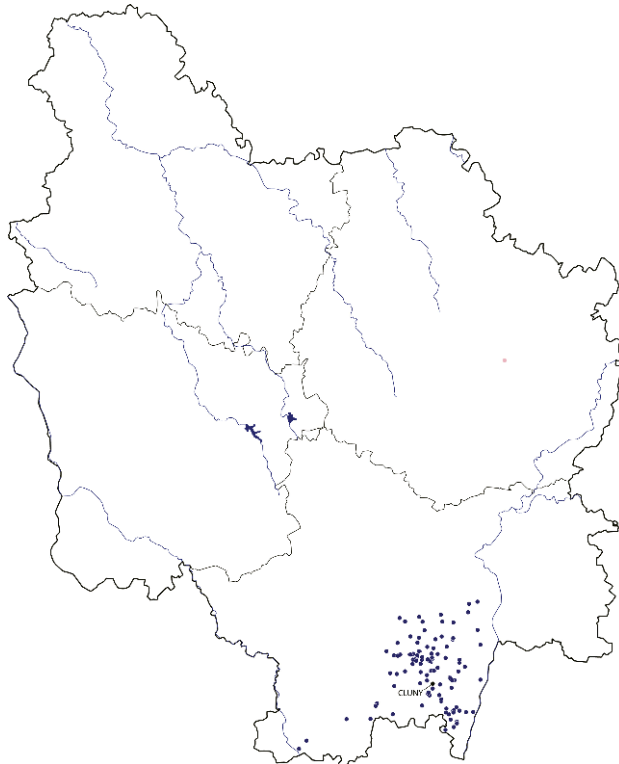
- 4 Premièrement le curtil est un phénomène très bourguignon et très spécifique du X^e siècle. Dans les chartes bourguignonnes, *curtilum* désigne une réalité modeste mais étonnamment décrite. C'est un complexe immobilier comprenant une habitation rurale, des dépendances, une terre, des espaces clos, un jardin, un verger, une vigne, voire un pré, un bois ou une friche. C'est une petite unité de survie et d'autosuffisance. Des historiens bourguignons s'y sont intéressés. André Déléage y a vu une unité agraire de base, soit une maison avec une terre et souvent une vigne, soit environ un quart d'hectare ou 2 500 m² comme le jour ou journal ou la jugère (Déléage, 1941, p. 281-282 et 136). Alain Guerreau a souligné son aspect clos (Guerreau, 2000, p. 517 et 531). Aujourd'hui, le terme curtil est conservé majoritairement dans des microtoponymes des départements de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, de l'Ain, de la Drôme, de la Haute-Loire et de la Savoie, dans une grande région Sud-Est. Toutefois, les noms de communes composés à partir de ce terme sont au nombre de quatre seulement et sont tous bourguignons : citons Curtil-Vergy, Curtil-sous-Burnand, Curtil-Saint-Seine et Curtil-sous-Buffières. Si le terme est conservé à cette échelle communale en Bourgogne, c'est peut-être simplement parce que le phénomène y était plus ordinaire ; il y a une spécificité bourguignonne indéniable (fig. 1).

	Curtil-Rippe (Le)		Rhône-Alpes	01	Bourg-en-Bresse	Pont-de-Vaux	Arbigny	écart	
	Curtil-Saint-Seine	Curtis (1086) ; Curtis (xix ^e siècle) ; Cortis (vers 1110) ; Ecclesia Curti (1131-1135) ; Curti (1190) ; Curtiz (1295) ; Curtis (1375) ; Curtil vers Saulx (1469) ; Curti vers Saulx (1574) ; Curtil vers Saulx le Bar (1657) ; Ceurtin (1600) ; Curtil-Saint-Seine (xix ^e siècle)	Bourgogne	21	Dijon	Saint-Seine-l'Abbaye			
	Curtil-Sous-Buffières	In villa Curtis Matisconensi pago (866) ; In pago Matisconense in agro Marciacense vel Daniacense... in villa Curtis (945) ; In pago Matisconense in villa Curtis (1013) ; In agro Mediolanensi in villa... Curtis (1015) ; In pago Matisconens... Curtis (vers 1050) ; Curtis (1226) ; Curatus de Curtiz juxta Buffieres (xix ^e siècle) ; Ecclesia de Curtis (avant 1412) ; Curti (1478) ; Curti sous Buffieres (1686) ; Curti-sur-Buffieres (an X) ; Curti-sous-Buffieres (1845)	Bourgogne	71	Mâcon	Cluny		commune	
	Curtil-sous-Burnand	Medietatem ecclesie... in pago Matisconense... in honore Sancti Petri... in villa... Curtis (981) ; Curtiz pres Brunan (1265) ; Curatus de Curtis juxta Brunanx (xix ^e siècle) ; In finagio de Curtis... Curti (1407) ; Ecclesia de Curti juxta Burnant (alias Curti juxta Burnat) (avant 1412) ; Curti soubz Burnant (1479) ; Ecclesia de Curti juxta Burnanco (1513) ; Curti-soubz Burnant (1543) ; Curti sous Burnan (1696) ; Curti soubz Burnant (1689) ; Curti-sous-Burnant (1760) ; Curti (an X) ; Curti-sous-Burnand (1845)	Bourgogne	71	Mâcon	Saint-Gengoux-le-National		commune	
	Curtil-Vaulié		Bourgogne	71	Louhans	Beurepaire-en-Bresse	Saizy	écart	
	Curtil-Vergy	Curtis (877-879) ; Finagium de Curtibus (1288) ; Finagium de Curtibus (1305) ; Curtis (1308) ; Curtiz (1375) ; Curtiz (1377) ; Curtis soubz Vergy (1391) ; Curtiz (1412) ; Curtis (1416) ; Courtil soubz Vergy (1420) ; Curti (1574) ; Ceurti soubz Vergy (1586) ; Cresti (1607) ; Curti-Vergy (xix ^e siècle)	Bourgogne	21	Dijon	Gevrey-Chambertin			
	Curtil-Vieux (Le)	Loco dicto ou Verneys et nunc dicitur ou Curtil vieux (1536)	Rhône-Alpes	01	Bourg-en-Bresse	Bâgé-le-Châtel	Bâgé-la-Ville	lieu dit	

Fig. 1. Dictionnaire topographique de la France, Les quatre communes bourguignonnes conservant « curtil » dans la composition de leurs toponymes (<https://dico topo.cths.fr>).

- 5 Le curtil est ensuite un espace clos et lié à la vigne. Dans les textes, il apparaît comme un lieu de production des vivres, installé au voisinage des habitations et qu'il faut protéger. Il est délimité par des murs, par des voies publiques, par des chemins, par des

bornes. Il est souvent lié à un arbre isolé producteur de fruits, noyer ou poirier, servant également de borne. Parmi les productions vivrières, la vigne arrive très largement en tête. *Vinea* est la première cooccurrence de *curtilum* dans les textes et de loin : l'expression *curtilum cum vinea* représente une occurrence sur deux. Les confronts de cette vigne sont très souvent précisés, de même que les murs de clôture et les accès ; c'est un bien précieux qu'on identifie concrètement. Guy de Valous avait dressé en 1920 des listes des vignes et des curtils appartenant à l'abbaye de Cluny (De Valous, 1920-1921, p. 426-474). En cartographiant simplement ces listes, on saisit mieux la proximité et la relation évidente entre vignes et curtils, les deux cartes ayant un air de parenté (fig. 2).



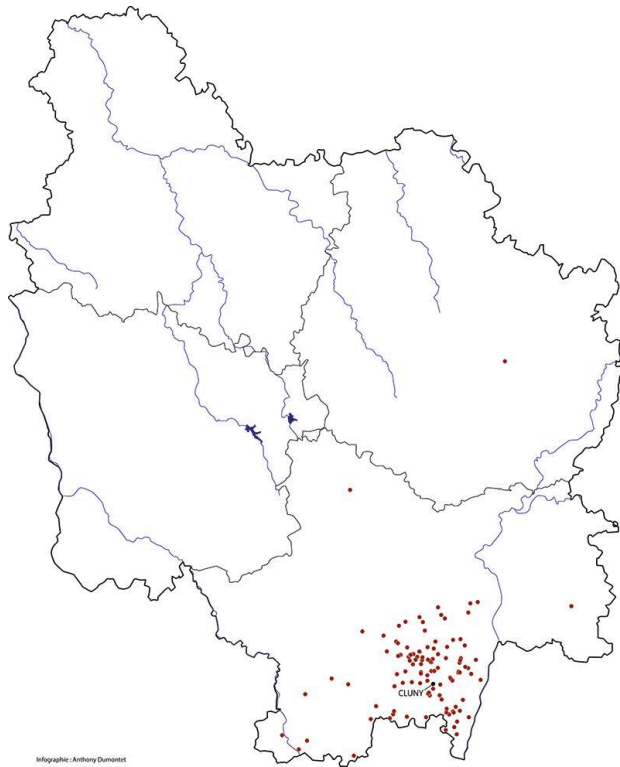


Fig. 2 a et b. Les curtils et les vignes possédés par l'abbaye de Cluny d'après Guy de Valous (« Le domaine de l'abbaye de Cluny aux Xe et XIe siècles », *Annales de l'Académie de Mâcon*, 22, 1920-1921, p. 426-474).

- 6 Enfin, le curtil est souvent mentionné au pluriel et l'aspect diminutif (*curtilum* issu de *curtis*) est important. Plusieurs curtils sont souvent mentionnés, beaucoup sont mitoyens de chemins et d'autres curtils. Il est question de demi-curtils parfois. Quand ils apparaissent en nombre, le terme est assez interchangeable avec *mansum*, *vinea*, *clausus*, *ortus*, *vercaria*. Surtout, l'aspect diminutif de cette appellation est essentiel, ce caractère petit trouvant beaucoup d'écho dans les textes : il est question de petites parcelles adaptées pour la vigne et les arbres fruitiers, de parcelles petites et faciles à clore, de parcelles liées à une famille. Tout cela suggère une organisation en petites propriétés, en agglomérats proches des bourgs, le long des voies principales. Pour répondre à une poussée démographique peut-être, et à l'image des lotissements contemporains ? Dans une liste de redevance très longue due au chapitre Notre-Dame de Beaujeu vers 1100, toute une série de curtils sont désignés à la suite par des anthroponymes et certains curtils semblent fonctionner en lots. Quoi qu'il en soit de ces regroupements, ce parcellaire des curtils reste probablement assez lâche avec des bâtiments voisins mais non mitoyens puisque chaque curtil englobe des espaces cultivés et non cultivés autour de l'habitation (fig. 3).

... unum porcum recipientem, et III sextaria vini. Cappellanus debet unum sextarium frumenti, et unum porcum recipientem, et III sextaria vini et unum sextarium cybarie. Huc usque est de antiquo dono. A modo de moderno dono: In primis mansus de Monte Mediano, cujus census est duo sextaria frumenti, et II sextaria sigule, et II sextaria cibarie et II porci, unus de duobus solidis, alter vero de IIIor solidis, et I agnus et I aries. **Curtilus Duranni Calcaris** unam armum vacce, et unam eminam frumenti, et III eminas vini. **Curtilus Titibaldi de Sarmasiaco, quem Ugo de Felgeris obtulit sancte Marie medietatem,** et alteram medietatem concessit nobis Berardus pro escambio quem dedimus sibi in villa de Vico Curtione, debet IIIor panes et unam coxam vacce et medietatem vini. **Curtilus Christiani de Nastiaco** debet cartallum et dimidium frumenti et III denarios, et I sextarium vini, et medietatem vini vinee, **Curtilus Aalardi de Bruliaco** debet unam eminam frumenti et X denarios et unum sextarium cybarie, et III cappones et II sextaria vini. **Curtilus Engelberti** debet unum cartallum frumenti, et VIII denarios, et II cappones et I sextarium cybarie. **Curtilus Arlebaldi de Bruliaco** debet I cartallum frumenti, et III denarios, et unum sextarium cybarie et I sextarium vini. **Curtilus Matricularis** debet I sextarium frumenti pro taschia quam dedit Sancte Marie Stephanus Riferius. **Curtilus Johannis de Croso** debet III panes, et III eminas cybarie, et III panes et III cappones. Mansus Arberti de Siniaco debet II sextaria frumenti, et II sigule et II cybarie, et unum porcum recipientem, et I sextarium nucis et III sextaria vini. **Curtilus Duranni de Sancto Bonito** debet X et VIII denarios, et I eminam frumenti, et III eminas vini et II gallos, **Curtilus Gitberdi Bornerii** debet X denarios, et unum cartallum frumenti et unum sextarium vini. **Curtilus de Dosa,** quem Petrus Brunus dedit Sancte Marie, debet III cartallos frumenti, et VI capones, et VIII denarios in maio, et III eminas cybarie. **Curtilus de Verneiz,** quem Petrus Faber tenet, debet V panes, et VI denarios et II gallos. **Curtilus Guichardi de Peseiz** III cartallos frumenti, et I sextarium cybarie, et XVI denarios et II gallos. **Curtilus Gitberti** unam eminam frumenti, et unum sextarium et dimidium cybarie, et VI denarios et II gallos. **Curtilus Duranni** unam eminam frumenti, et I sextarium cybarie et VI denarios, et ex altera parte XVI denarios. **Curtilus Gitberti de Gertione** III solidos. **Curtilus Guichardi de Gertione** una emina frumenti et unum sextarium cybarie et II solidos. **Curtilus Rollandi,** canonici de Exartis Petrosis, debet I cartallum frumenti, et III eminas cybarie et XVIII denarios. **Curtilus Hugonis de Arderolis** debet unum cartallum frumenti, et I eminam cybarie et VI denarios et II gallos. **Curtilus Duranni Polemi de Filgeris** debet III panes, et III eminas cybarie, et XVIII denarios et III cappones. **Curtilus Richardi de Canseiadés** debet II solidos, et unum cartallum frumenti et III eminas cybarie et duo capones. **Curtilum Letbaldi,** I cartallum frumenti, et III eminas cybarie, et XII denarios et II capones. **Curtilus Martini** XII...

Fig. 3. Extrait d'un inventaire des redevances dues au chapitre Notre-Dame de Beaujeu (sans date, début du XII^e siècle ? ; Marie-Claude GUIGUE, *Cartulaire de l'église collégiale Notre-Dame de Beaujeu*, Lyon, 1864, p. 28-31, n° 28).

- 7 Curtil désigne donc un espace assez typiquement bourguignon, clos, bâti, cultivé, lié à la vigne, multiple, assez petit, caractéristique de la période 850-1050, une petite propriété et souvent un habitat rural. Il a tout de la maille d'un réseau car les chemins et les voies sont omniprésents. Cette idée de maillage est soutenue par une autre idée qui m'a séduite, celle des diminutifs envahissants dès l'Antiquité tardive et qui perdent leur sens strict au Bas Moyen Âge et signalent simplement une relation. Dans les textes, quand on veut souligner l'habitat, on utilise plutôt *mansus* ; *curtil* désignerait plutôt un espace intercalaire, une véritable unité agraire et sociale à l'échelle d'un homme, une unité fondamentale, ordinaire, banale, et peut-être un élément essentiel de l'agrégation des habitats et de leur fixation. J'y ajouterais bien l'hypothèse d'une microstructure agraire et sociale possiblement auto-organisée qui expliquerait son succès, dans le Sud bourguignon par exemple.

2. Cellula et monasteriolum

- 8 À la suite de *curtilum*, j'ai eu l'idée d'interroger d'autres diminutifs, *monasteriolum* et *cellula*, dérivés de *monasterium* et *cella* (Gasse-Grandjean, 2016).
- 9 *Cella* et *monasterium* sont des termes tellement fréquents dans les chartes médiévales, et difficiles à appréhender, que personne ne se lance dans leur étude. J'ai essayé en me limitant au corpus bourguignon.
- 10 Dans les CBMA (<http://www.cbma-project.eu>), *cellula* est lié à des noms propres de lieux, de personnes, de saints ; il apparaît dans des listes énumératives, émanant de pouvoirs souverains, et marque un pic d'occurrences au IX^e siècle. Surtout,

relativement à l'habitat et à son organisation, il semble important d'indiquer qu'il ne signale pas obligatoirement une structure modeste mais plutôt une relation de dépendance. Je donnerai l'exemple du monastère de Saint-Rémi de Sens, déplacé à Vareilles, qui est d'abord qualifié de *cella* ou *monasterium* puis, subitement, de *cellula*, une fois le transfert réalisé. Dans un texte très long, la *cella* est décrite avec une liste impressionnante de biens, avec notamment 190 manses et 19 hospices. Pourtant, la *cella* devient *cellula* dès que le déplacement est énoncé, comme pour marquer une nouvelle position du monastère vis-à-vis de Sens et dans le réseau monastique (fig. 4).

...relegendam, atque vestris subscriptionibus roborandam obtuli, quo statuere per vestram unanimitatem decrevi, ut nullus deinceps episcoporum, quicumque per tempora divina præstante successerint gratia, quicumque de his rebus, **quas præsentis tempore memorata cella usibus monachorum attributas possidet**, minuere, vel abstrahere, vel aliis usibus applicare, vel beneficii quicumque, vel suorum, vel extraneorum dare præsumat, sed, ut intimatum est quæcunque nunc temporis retinet per diversa loca et territoria, usibus monachorum deputata, et quæ a timentibus Deum eidem postmodum fuerint loco collata, **absque ulla diminutione vel subtractione cellæ** et monachis ibidem conversantibus maneant inconvulse. **Hæc autem sunt infrascripta loca monachorum stipendiis in memorata cella degentium destinata.** Primitus Valliculas, ubi ædificare præfatum volumus monasterium: Statius cum adjacentis suis, id est, Vetus Ferrarias; et Petra Ursana cum territoriis et sylvis: Chryniacus cum adjacente sibi Hermentaria, cum territoriis et sylvis: Fontanica cum territoriis; Lausa cum adjacentis suis, hoc est vico Sancti-Sidronii, cum territoriis et sylvis, et simul latine: Bracciacus cum territoriis: Columbarius cum adjacentis suis, hoc est Estiniacus, Silviacus, et territoria eorum cum sylvis; Villamanesca cum adjacente sibi ponte, et territorio: Misceriacus cum adjacente sibi Ternanta; Villanova cum adjacentis suis, hoc est Cavanarias, et Capotenus: Noerollis cum adjacente sibi: Caprencis cum territoriis et sylvis et simul puteolis. **In summa sunt mansa centum nonaginta, et hospitia decem et novem. Quidquid itaque in supradictis locis, vel circa eandem cellulam præsentis tempore monachi in eadem divinæ gratiæ famulantes possidere noscuntur**, vel si qua sunt alia quæ forte meam fugerunt memoriam, et tamen ea suis stipendiis assignata retinent cum territoriis, vineis, pratis, sylvis, aquis, aquarumve decursibus, et cæteris adjacentis, ipsis tantum ex integro, ut præmissum est, eorumque usibus jure perpetuo absque ulla diminutione sub prætexto memorati episcopi nostri jure debito cedant. At vero episcopus qui pro tempore auctore Deo præfuerit, abbatem de eodem monasterio, eum videlicet quem omnis congregatio sibi ordinandum poposcerit, et sinceritas morum, et bonorum actuum probitas commendaverit, si inter eos talis inveniri quiverit, eis ordinandum procuret. Quod si talis inter eos minime inveniri potuerit, de eadem parochia vel diœcesi Senonica, consentientibus sanctis coepiscopis ejusdem diœcesis, et circumpositis venerabilibus abbatibus, eis præficiendum atque ordinandum provideat. In aggregandis quoque monachis hunc modum abbas qui præfuerit, teneat, ut tricenarium numerum quantitatis summa non excedat, donec rerum copia major succrescat. Episcopus quoque in exigendis muneribus abbatem ejusdem loci non gravet, sed sufficiat ei ad annua dona equus unus, et scutum cum lancea. Quod si in expeditionem publicam ire jussus fuerit, addantur...

Fig. 4. Extrait d'une charte d'Aldricus, archevêque de Sens, par laquelle il fait approuver par les évêques, réunis en concile à Worms, la translation du monastère de Saint-Remy de Sens à Vareilles (833 ; Maximilien QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne*, Auxerre, 1854, t. 1, p. 39-43, n° XXI).

- 11 Le terme voisin *monasteriolum*, diminutif lui-aussi, adopte des orthographes plus fantaisistes. Il est très minoritaire par rapport à *monasterium*, dont il dérive. Sa chronologie est aussi plus resserrée, entre 800 et 1200. Il apparaît au singulier, dans des actes souverains et dans des listes de lieux. Il est donc plus lié à la toponymie : ce sont aujourd'hui les nombreux Montereau, Ménétréol, Montreuil, Monthureux et autre Montarlot. Il peut lui aussi désigner, non pas une petite communauté, mais une communauté riche, comme le *monasteriolum* riche de la Voûte créé par Cluny. Il signale souvent une dépendance et il désignera de plus en plus un prieuré à la fin du Moyen Âge : le premier cooccurrent de *monasteriolum* est *prior* dans les chartes bourguignonnes. Il semble fonctionner avec *cella*, *cellula* tandis que *monasterium* fonctionne isolément. Tout cela convient au contexte d'un réseau monastique qui est en train de s'installer, et qui s'étoffe de nouveaux termes, nécessaires pour désigner de nouvelles installations monastiques et les nouveaux habitats qu'elles polarisent.

- 12 Qu'il s'agisse de *curtilum*, *cellula* ou *monasteriolum*, le diminutif apparaît dans un dispositif de concurrence et comme un vivier de nouvelles appellations, toujours en réseau et souvent comme un surinvestissement du lieu au service d'une stratégie. Pourquoi s'ingénier, par exemple, à spécifier *Beate Marie Canacopiensis cellula* quand *Beate Marie Canacopiensis* ne laisse aucun doute sur l'identification du prieuré de Ganagobie ? Si ce n'est pour se positionner par rapport à d'autres entités, à d'autres saints, à d'autres lieux et, en l'occurrence, pour cet exemple de Ganagobie, pour se positionner par rapport à Cluny, dont le prieuré dépend.
- 13 Ces diminutifs sont des marqueurs de l'habitat à un instant T, ils sont tout à fait dans l'ordre de l'événement. Ils sont des constructions très subjectives, très liées à la représentation que se fait telle personne de tel lieu à tel moment, des constructions mentales d'autant plus difficiles à cerner qu'elles s'interconnectent. Ce sont les témoins d'un réseau complexe de relations, à une petite échelle encore mal connue, et les témoins surtout d'un réseau interconnecté ; j'utilise l'expression à dessein, en référence au réseau numérique actuel dont la mise en place, les développements, les intégrations et les implications furent utiles à ma réflexion.

3. La « nature des lieux »

- 14 Le 3^e dossier intitulé Nature de lieux est issu du projet Dictionnaire topographique de la France coordonné par le CTHS. Dans ce projet d'édition électronique des dictionnaires topographiques départementaux, plusieurs unités sémantiques ont été balisées dans les notices de ces dictionnaires, dont la nature du lieu. C'est une donnée inédite, réclamée par le concepteur du projet, Léopold Delisle, et assez bien documentée, ce qui a permis un traitement informatique. On la trouve directement derrière la vedette de l'article, souvent sous une forme abrégée, sous la forme h. pour hameau, f. pour ferme, etc.
- 15 J'ai eu l'idée de m'y intéresser suite aux journées d'études *Géolocalisation de sources anciennes*, organisées avec Laure Saligny, car il était ressorti de ces journées que tous les concepteurs de bases de données présents, et notamment des archéologues comme Florent Hautefeuille ou Nicolas Poirier, réclamaient une liste classée de ces natures de lieu, présente dans toutes les bases de données mais chaque fois différente et réélaboree. J'avais à disposition à ce moment-là dix-neuf dictionnaires traités ; aussi me suis-je mise au travail sur cette base pour établir une liste référentielle.
- 16 J'ai fait l'histoire de cette donnée « nature de lieu » depuis le départ de la collection en 1862 jusqu'en 2008. J'ai réuni près de 200 000 formes, avec près d'une nature de lieu par notice de dictionnaire et, au final, 4 900 valeurs uniques. Soit une grande variété, une ressource généreuse et exploitable qui m'a encouragée dans la nécessité d'établir une liste référentielle. J'ai analysé leur fréquence (hameau, lieudit, écart et ferme arrivant largement en tête), leur mise en forme (mots simples ou formes composées), les variations d'un dictionnaire à l'autre, et j'ai réalisé un tri. Au final, j'ai établi une première liste qui pourra servir de variable pivot dans de nombreux projets, notamment sous la forme de menus déroulants ou de vocabulaires contrôlés, et qui pourra aussi servir de base à d'autres nomenclatures et ontologies. Cette liste est disponible sur HAL en annexe d'un article intitulé *La nature des lieux. Une première typologie issue des dictionnaires topographiques* (Gasse-Grandjean, 2018). Elle comprend, organisée en neuf classes, une typologie des éléments naturels, de l'hydrographie, des habitats et bâtiments, des voies, des circonscriptions, de l'agriculture, de l'industrie, de

la religion ainsi qu'une inévitable rubrique « autres ». La classe *Habitats et bâtiments* est aussi fournie que la classe *Éléments naturels*. Surtout, c'est la classe qui regroupe, et de loin, le plus d'occurrences et de formes. Les autres classes sont bien sûr également utiles pour une approche des villages à travers l'application web des dictionnaires topographiques de la France (<https://dicotopo.cths.fr/>). Il m'a paru utile de signaler que de tels outils existent, sont en construction et peuvent aider à appréhender l'histoire de l'habitat, du village (fig. 5).

Nature de lieu	Occurrences dans <vedette>	Occurrences dans <typologie>	Formes dans <typologie>
Moulin	4450	6040	394
Bois	3367	4799	317
Fontaine	1637	1189	111
Maison	1601	10471	431
Château	877	2314	338
Chapelle	588	3554	417
Fief	409	9237	442
Ferme	354	23376	579
Commune	253	4450	64
rivière	248	576	23
Cense (cens)	194	1196	41
Ruisseau	171	5115	134
Montagne	165	1653	96
Village	76	2136	98
Quartier	76	1019	55
Canton	21	2513	54
Ecart	12	24162	175
Contrée	4	1920	35
Lieu-dit	0	37343	264

Fig. 5. Projet Dictionnaire topographique de la France. Occurrences des natures de lieux dans 19 dictionnaires topographiques départementaux balisés.

- 17 Dans cette liste référentielle, « village » arrive au 14^e rang derrière moulin, bois, fontaine, maison, château, etc., les microtoponymes désignant un moulin, un bois, une fontaine, une maison étant nettement plus nombreux que les villages eux-mêmes. Un simple tri de ces mentions de villages par département fait apparaître des chiffres très disparates. Il faut faire la part des directives données par Léopold Delisle, plus ou moins suivies, de la variété des auteurs des dictionnaires, de la longue période d'édition de ces dictionnaires (1865-2008) et d'habitudes régionales ; ces conditions particulières introduisent inévitablement des biais. Mais ces chiffres reflètent peut-être aussi une variété de contextes et mériteraient une analyse plus fine. 4 622 réponses par exemple pour le Morbihan, 1 247 pour la Haute-Loire. On sait qu'en Bretagne et en Auvergne, « village » désigne un hameau dont le nombre d'habitations peut être inférieur à cinq. Mais pourquoi un chiffre élevé également dans la Meuse, par exemple, ou dans le Cher ?
- 18 Quand l'étape de géolocalisation du projet Dictionnaire topographique de la France sera achevée, quand nous pourrons géolocaliser toutes les appellations et les particularités le long des rivières, des voies, près des reliefs ou des grandes cités, l'information prendra une tout autre valeur et nous pourrons affiner les questionnements (fig. 6).

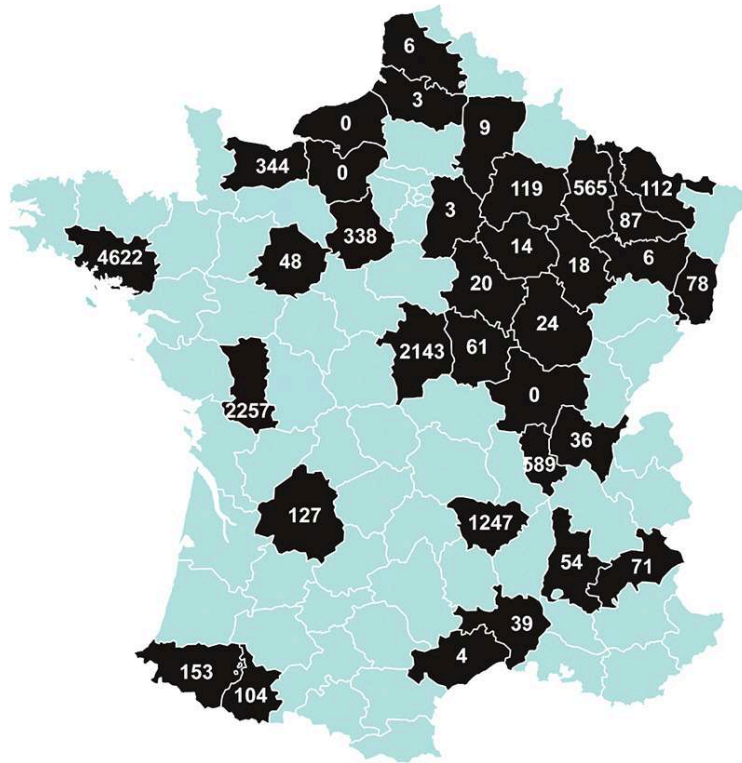


Fig. 6. Projet Dictionnaire topographique de la France. Les effectifs de la recherche « village » dans la balise <typologie du lieu> : 3854 réponses dans 35 dictionnaires topographiques départementaux balisés.

- 19 Voici autant de pistes et de marqueurs fournis par la documentation textuelle : le curtil comme une création du Moyen Âge, probablement comme un indice d'agrégation de l'habitat rural entre 850 et 1050 (et surtout au X^e siècle), dans une configuration composite et vivrière. Ensuite, les mots diminutifs qui désignent plutôt des relations que des structures modestes. Et puis, de nouveaux outils pour perfectionner l'interrogation des textes anciens. Il me semble que ce sont des indicateurs précieux pour appréhender une structure en réseau dynamique qui nous échappe largement, plus encore quand il s'agit des petites unités de vie d'une population qui apparaît peu dans les textes et qui a laissé peu de traces archéologiques. Ces enquêtes m'ont permis d'approcher le maillage agraire et social antérieur au réseau paroissial et castral, très certainement robuste, lié à des poussées démographiques mais aussi à des volontés collectives qui fixent les hommes au sol et marque l'environnement assez durablement.
- 20 Il reste toujours le problème de l'interprétation des documents, et particulièrement des documents textuels. Nous avons tendance à donner beaucoup d'importance à une description lorsqu'elle est précise, mais que reflète-t-elle ? Une réalité ? Une représentation ou une construction mentale ? Pour illustrer cette question, on peut citer l'exemple de quatre sites espagnols appelés Monistrol. Des campagnes archéologiques ont été menées afin de vérifier, sur le terrain, l'origine et la nature de ces toponymes issus de *monasteriolum* (Folch Iglesias, Gibert Rebull, 2011, p. 364-369). Les conclusions sont aussi modestes que les structures découvertes. Des fondations des V^e-VI^e siècles ont été mises au jour, mais elles ne permettent pas de caractériser les sites, de suggérer notamment la présence d'un monastère. Un contexte d'église est parfois attesté, mais tardivement. Deux de ces sites espagnols constituent actuellement des noyaux urbains, deux autres non. Cette tentative de caractérisation réclame

beaucoup de prudence, plus encore quand il s'agit d'entités modestes voire éphémères, qui n'ont jamais laissé de séries continues ni sur le terrain, ni dans la documentation. Il reste que ce type d'action demeure essentiel, premièrement pour identifier les éléments du réseau, ensuite pour compléter à la fois les fouilles de grandes surfaces et l'exploitation des corpus de textes.

- 21 Pour résumer, l'étude de vocabulaire épaulée par de nouveaux outils permet d'approcher différemment le réseau d'habitat. Nous pouvons multiplier les angles d'approche et les échelles pour appréhender ses agrégats, ses nœuds, ses concurrences qui laissent deviner que le réseau se densifie et qu'il est dynamique. Nous pouvons croiser des méthodes et des problématiques pour approcher les très petites unités de ce réseau d'habitat à des instants T. J'encourage surtout au partage des données et à la construction d'outils et de référentiels pour structurer la masse exponentielle de documentation réunie, à participer à la dynamique d'un autre réseau, celui de l'histoire rurale « digitale ».

BIBLIOGRAPHIE

- DELEAGE, 1941 = DELEAGE A., *La vie économique et sociale de la Bourgogne dans le haut Moyen Âge*, 3 vol., Mâcon, Protat, 1941.
- DE VALOUS, 1920-1921 = DE VALOUS G., « Le domaine de l'abbaye de Cluny aux X^e et XI^e siècles », *Annales de l'Académie de Mâcon*, 22, 1920-1921, p. 426-474.
- FOLCH IGLESIAS, GIBERT REBULL, 2011 = FOLCH IGLESIAS C., GIBERT REBULL J., « Arqueologia, documentació escrita i toponomia en l'estudi de l'Alata Edat Mitjana : els casos dels toponims *pharus*, *monasteriolum* i *palatium* », Universitat Autònoma de Barcelona, *JIA*, 3as : 5-7 de mayo 2010, Estrat crític, vol. 5.2, p. 364-369.
- GASSE-GRANDJEAN, 2018 = GASSE-GRANDJEAN M.-J., *La nature des lieux : une première typologie issue des dictionnaires topographiques*, 2018. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01710540v2/document>.
- GASSE-GRANDJEAN, 2016 = GASSE-GRANDJEAN M.-J., « Cellula et monasteriolum dans les chartes de la Bourgogne médiévale », in *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [Online], Hors-série n° 10 | 2016. URL : <http://journals.openedition.org/cem/14499> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.14499>.
- GASSE-GRANDJEAN, 2014 = GASSE-GRANDJEAN M.-J., « Curtulum de vinea », in *Archivum Latinitatis Medii Aevi (ALMA)*, 72, p. 83-128.
- GUERREAU, 2000 = GUERREAU A., « L'évolution du parcellaire en Mâconnais (env. 900- env. 1060) », in FELLER L., MANE P., PIPONNIER F., dir., *Le village médiéval et son environnement. Études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 509-535.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Ces enquêtes sont disponibles dans les publications suivantes : Marie-José GASSE-GRANDJEAN. *La nature des lieux : une première typologie issue des dictionnaires topographiques*, 2018. (hal-01710540v2) ; « *Cellula et monasteriolum* dans les chartes de la Bourgogne médiévale », in *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [Online], Hors-série n° 10 | 2016, Online since 09 December 2016, connection on 06 February 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cem/14499> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.14499> ; « *Curtilum de vinea* », in *Archivum Latinitatis Medii Aevi* (ALMA), 72 (2014), p. 83-128.

AUTEUR

Marie-José Gasse-Grandjean
Université de Bourgogne-Franche-Comté / UMR 6298 ARTEHIS